



LIGNES DIRECTRICES

Pour la participation des
victimes aux processus de justice

Sommaire

Février 2025



Sommaire

Le Réseau international des victimes et des survivants d'atteintes graves aux droits de l'Homme (INOVAS) se félicite de la prise de conscience croissante de l'importance d'une participation significative des victimes aux processus de justice transitionnelle. Toutefois, nous savons d'expérience que, même si l'intention de nous associer pleinement est bonne, nous, les victimes et survivant(es)s, nous nous sentons souvent exclu(e)s discussions portant sur les politiques clés à mener, de la prise de décision, de la mise en œuvre et de l'évaluation.

C'est pourquoi les membres d'INOVAS ont mis en commun leurs connaissances et leurs expériences et élaboré un ensemble de lignes directrices pratiques destinées à toute personne ou entité travaillant auprès de processus de justice formels ou informels. Le texte qui suit est une version abrégée de ces lignes directrices. Des informations plus détaillées sur les principes, les définitions et la méthodologie sont disponibles dans la version complète des lignes directrices.

1. Reconnaître le Pouvoir D'agir Des Victimes

Les victimes devraient prendre part aux processus de justice à chaque étape du début à la fin et leur participation devrait être considérée comme une démarche de co-création destinée à donner véritablement aux victimes les moyens d'agir et à valoriser cette collaboration. Les contributions des victimes devraient être prises en compte et avoir une influence notable sur les processus, mécanismes et résultats. Nous devrions être représentées au sein des principaux comités et être nommées en tant que facilitateurs / facilitatrices, membres du personnel et conseillers / conseillères.

“Si vous essayez de penser à la place des personnes survivantes au lieu de solliciter leur contribution dès la phase de conception, Il sera trop tard pour assurer le succès du processus au moment de sa mise en œuvre.”

Une personne survivante originaire du Kenya.

2. Respecter les Choix Et les Limites Des Victimes

Toutes les formes de participation doivent être volontaires et fondées sur un consentement pleinement éclairé et libre. Il faut respecter la volonté des personnes survivantes, qui pourraient ne pas vouloir prendre part directement aux mécanismes de justice.

“Certaines victimes sont satisfaites d’être informées sans prendre part aux processus.”

Une personne survivante originaire de Syrie.

3. Renforcer les Connaissances Et Respecter L’espace Et L’autonomie Des Victimes

Nous, personnes victimes, avons plus de chances d’atteindre nos objectifs si nous sommes en mesure de nous préparer, de nous organiser, de définir les priorités et de travailler collectivement. Les processus doivent être menés au niveau le plus local possible. S’organiser en tant qu’acteurs/actrices autonomes est en soi une source d’émancipation. Les survivantes et survivants doivent comprendre les processus de prise de décision et acquérir les compétences nécessaires pour s’exprimer efficacement.

“Comment siéger aux côtés des responsables de l’action publique si l’on n’est pas éduqué et si on est en situation de vulnérabilité?”

Une personne survivante originaire du Kenya.

4. Comprendre les Identités Et la Diversité Des Victimes

Ne partez pas du principe que toutes les victimes veulent la même chose. Nous avons probablement subi des préjudices de différents type. Veillez à ce que tous les membres de la communauté, quels que soient leur âge, leur genre, leur appartenance ethnique, leur religion, leur handicap, leur niveau d’alphabétisation, leur statut socio-économique, leur affiliation politique ou leur implication dans le conflit, aient la possibilité de participer sur un pied d’égalité. Consulter les personnes survivantes sur la manière de traiter des questions aussi complexes.

“Les préoccupations des victimes sont souvent très local et personnel, et sont influencées par les condamnations sociales et les difficultés liées aux moyens de subsistance.”

Une personne survivante originaire du Népal.

5. Adopter une Approche Sensible Aux Questions De Genre

Prenez en compte les multiples façons dont le genre influe sur la victimisation et la participation. Envisagez de recourir à des mesures différentes afin de garantir la participation des filles, des femmes, des garçons et des hommes. Remédiez aux obstacles restreignant la participation, tels que la garde d’enfants et le transport. Veillez à ce que la participation soit réellement valorisée et non symbolique.

“Les femmes devraient se trouver au premier plan, mais il faut des ressources pour cela.”

Une personne survivante originaire de la République démocratique du Congo (RDC).

6. Être Consciente Du Contexte Plus Large De Persécution

La participation aux processus de justice n’est souvent qu’un aspect de la volonté de traiter des problèmes plus vastes, tels que la discrimination, la marginalisation et l’oppression politique, qui peuvent être à l’origine de la victimisation. Comprenez la manière dont nous, personnes victimes et survivantes, percevons le mal qui nous a été fait, ainsi que nos différents objectifs, attentes et priorités. Utilisez ces connaissances pour éclairer le choix des mécanismes de justice à adopter.

“En... créant une organisation visant à accroître la participation des femmes... nous nous sommes rendu compte que nous devons atteindre des communautés plus larges et favoriser la guérison et la réconciliation des communautés.”

Une personne survivante originaire de Gambie.

7. Permettre Aux Victimes De S'exprimer En Leur Nom Propre

Ne considérez pas les victimes comme des “bénéficiaires passifs”. Les organisations de la société civile et d'autres actrices fournissent un soutien essentiel, mais elles ne doivent jamais essayer de parler au nom des victimes ou saper leur capacité d'action. Veillez à ce que tous les membres du personnel en contact avec les victimes aient reçu des formations adéquates, notamment en matière de gestion des traumatismes, de protection des données et d'écoute active. Accordez aux personnes survivantes un espace dans les sphères privées et publiques et permettez-leur d'influer sur les priorités retenues.

“Les ONG soutenues par les donateurs privent les victimes de leur pouvoir, les mettent à l'écart et déforment leur voix : elles occupent l'espace des victimes.”

Une personne survivante originaire du Népal.

8. Communiquer Régulièrement Et De Manière Transparente Selon Des Modalités Permettant D'atteindre Toutes les Victimes

Élaborez des stratégies de communication destinées à atteindre toutes les victimes, notamment en utilisant des langues et des canaux compréhensibles pour les victimes, qui permettront de les atteindre effectivement. Les communications doivent être bidirectionnelles, afin que toutes les victimes puissent facilement demander des éclaircissements, des informations supplémentaires et apporter leur contribution. Si les médias et la technologie peuvent être utiles, il faut tenir compte des personnes survivantes vivant dans des zones inaccessibles, qui n'ont peut-être pas accès à internet ou aux smartphones.

“Pour permettre à toutes les victimes de participer, il faut des ressources et de bonnes campagnes d'information.”

Une personne survivante originaire de RDC.

9. Ne Pas Nuire: Identifier Et Traiter les Risques Encourus Par les Victimes En Participant

La participation peut causer des préjudices mentaux, physiques et sociaux. Procédez systématiquement à une évaluation approfondie des risques et mettez en place des mesures, y compris l'anonymat et un accompagnement approprié, afin de protéger le bien-être physique et psychologique des victimes. Les modalités de participation doivent être conçues de manière à éviter la réexposition, une nouvelle traumatisation et la stigmatisation. Il ne faut pas demander aux victimes de raconter leur histoire plusieurs fois, si cela peut être évité.

“Il est difficile d’agir lorsque l’on se sent menacé et entouré d’ennemis.”

Une personne survivante originaire du Guatemala.

INOVAS
International Network of Victims
& Survivors of Serious Human Rights Abuses

Avec le soutien de



Ministry of Foreign Affairs of the
Netherlands